# Dossier de demande d’habilitation à

délivrer un Diplôme d’Université

Domaine de formation : Droit-Economie-Gestion

Intitulé du DU : Diplôme Universitaire de Comptabilité et Gestion (DUCG)

Date :

Nom du fichier : M………..

Nom de la composante ou du service assurant la responsabilité du DU :

IUT de Reims-Châlons-Charleville

**1 - Fiche d’identité**

Composante(s) assurant la responsabilité administrative et pédagogique de la formation :

**IUT de Reims-Châlons-Charleville**

Composante(s) partenaire(s) : aucune

Autre(s) établissement(s) concerné(s) : aucun

**Date et numéro d’enregistrement :** Réservé à l’administration

**Responsable de la formation :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom, prénom** | **Qualité** | **CNU** | **Tél.** | **E-mail professionnel** |
| ANTOINE David | PRCE | Économie - Gestion | 06 99 43 17 11 | david.antoine@univ-reims.fr |

Date et avis du CFVU : Réservé à l’administration

Date et avis du CA : Réservé à l’administration

Création : oui – ~~non~~

**2–Présentation générale de la formation**

**A - Généralités**

Depuis 2008, l’IUT de Reims-Châlons-Charleville prépare des étudiants à l’examen du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) qui correspond à 180 crédits (ECTS.) et confère le grade de licence (Code de l'éducation, Art. D612 – 32 - 2).

Le DCG est le premier palier à franchir vers l’expertise comptable. Il couvre l’ensemble des compétences nécessaires pour démarrer une carrière professionnelle en cabinet d’expertise-comptable et d’audit ou au sein de services comptables d’entreprises. Il ouvre également la possibilité de préparer le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion) et le Master Comptabilité, Contrôle, Audit (UFR SESG – Institut de Finance Audit et Comptabilité de Champagne-Ardenne).

Le DUCG vient donc « encapsuler » la préparation au DCG existante. Comme l’actuelle préparation, il sera uniquement proposé en alternance (contrat d’apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Le DUCG doit permettre aux étudiants préparant l’examen national du DCG de valider leur implication dans la formation, indépendamment de leurs résultats au DCG, en obtenant un diplôme dans le cadre du contrôle continu. Il proposera également une spécialité « Spécificités comptables, fiscales et sociales du monde agricole et viticole » qui vise à adapter les compétences acquises aux besoins de l’économie locale et régionale.

La création du DUCG vise à :

* répondre aux difficultés de la profession à recruter des collaborateurs, soulignées conjointement par l’Ordre des Experts-Comptables et par la Compagnie des Commissaires aux Comptes ;
* différencier la préparation proposée au sein de notre université des autres préparations au DCG proposées par d’autres établissements de la Région.

Enfin, cette création s’appuie sur les expériences d’autres universités qui ont conduit à un renforcement des flux d’étudiants dans la formation à la préparation du DCG grâce à la mise en place du DUCG.

**B – Positionnement de la formation dans le contexte LMD :**

Le DUCG confère le grade Licence.

**3–Description de la formation**

**A - Généralités**

* **Historique :**

L’IUT de Reims-Châlons-Charleville propose une préparation au DCG depuis la création de ce diplôme en 2008. Auparavant, il proposait déjà une préparation au DECF.

Les préparations au DCG et le DSCG sont gérées dans le cadre du Service de Formation Continue et Alternance de l’IUT de Reims-Châlons-Charleville, certifié AFAQ ISO 9001:2015, certification appliquée aux organismes de formation professionnelle. Elles bénéficient de l’expérience du SFCA qui gère plus de 500 alternants et près de 100 stagiaires de la formation continue. Elles s’appuient aussi sur le CFA de l’URCA.

* **Positionnement :**

Le DUCG qui encapsule l’actuelle « préparation au DCG » s’inscrit dans une offre de formation autour des métiers de la comptabilité proposée au sein de notre université :

* DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, option Gestion Comptable et Financière (IUT de Reims-Châlons-Charleville et IUT de Troyes),
* Licence professionnelle Métiers de la Gestion et de la Comptabilité, spécialité Fiscalité (IUT de Reims-Châlons-Charleville-Charleville, site de Charleville),
* Préparation au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (IUT de Reims-Châlons-Charleville, IUT de Troyes),
* Préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (IUT de Reims-Châlons-Charleville, IUT de Troyes)
* Master Comptabilité, Contrôle, Audit (UFR SESG – Institut de Finance Audit et Comptabilité de Champagne-Ardenne).
* **Présentation synthétique :**

Le DUCG représente un volume de 1 950 heures réparties en 975 heures d’enseignement regroupées en 8 UE, dont une dédiée aux « spécificités comptables, fiscales et sociales du monde agricole et viticole ». Un travail personnel de 975 heures est attendu de la part de l’alternant.

Les UE 1 à 7 correspondent aux UE du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) que doivent préparer les étudiants titulaires du BTS Comptabilité et Gestion et du DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Management des Organisations. Les étudiants titulaires du DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Comptable et Financière qui bénéficient de l’équivalence de l’UE 5 pourront suivre ce cours afin de gagner des points en vue de l’obtention du DCG.

|  |
| --- |
| Intitulé des unités d’enseignement |
| UE 1 : Droit des sociétés et des groupements d’affaires |
| UE 2 : Droit social |
| UE 3 : Droit fiscal |
| UE 4 : Comptabilité approfondie |
| UE 5 : Finance d’entreprise |
| UE 6 : Management |
| UE 7 : Contrôle de gestion |
| UE 8 : Spécificités comptables, fiscales et sociales du monde agricole et viticole |
| UE 9 : Mise en situation professionnelle |

**B – Objectifs Pédagogiques**

**Connaissances** :

Le DUCG permet d’obtenir les bases indispensables pour une carrière en cabinets d’expertise-comptable et d’audit ou au sein de services comptables et financiers d’entreprises ; outre l’acquisition de connaissances approfondies en comptabilité et en gestion, il permet de développer des connaissances juridiques et managériales. Il permet aux alternants de se présenter à l’examen national du DCG. L’UE « Spécificités comptables, fiscales et sociales du monde agricole et viticole » favorise la spécialisation dans un secteur important de l’économie locale et régionale.

**Compétences :**

Le DUCG permet d'accéder à la fonction de comptable ou d’assistant-contrôleur en entreprise ou au statut de collaborateur en cabinet d’expertise-comptable et d’audit.

**C – Dispositions réglementaires**

* **Conditions d’admission**

Le DUCG est ouvert aux titulaires du :

* DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Comptable et Financière ;
* DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Management des Organisations ;
* BTS Comptabilité et Gestion ;
* **Modalités de contrôle des connaissances :**

Le contrôle des connaissances est en contrôle continu.

Chaque module fera l’objet de contrôles de connaissances à raison d’un contrôle minimum pour 30 h de cours.

Deux DCG blancs seront organisés au semestre 2 et au semestre 4.

Les UE sont capitalisées à vie.

Un conseil de perfectionnement sera mis en place afin de faire évoluer la formation et plus particulièrement l’UE « Spécificités comptables, fiscales et sociales du monde agricole et viticole ».

* **Jurys :**

Le jury sera composé de l’ensemble de l’équipe enseignante et se réunira à la fin de chaque semestre.

Chaque semestre est validé lorsque la moyenne des UE est supérieure à 10. Un semestre peut être validé par compensation avec le semestre suivant ou précédent lorsqu’il existe.

Un semestre ne peut servir qu’une fois dans le cadre de la compensation.

Le DUCG est délivré lorsque les 4 semestres sont validés.

* **Droit de scolarité**

Le coût contrat est de 7000 euros par année.

**D – Organisation pédagogique de la formation :**

|  |  |
| --- | --- |
| Responsable du diplôme  Nom : ANTOINE Grade : Professeur certifié – classe exceptionnelle  Prénom : David Discipline : 8010 Économie-Gestion  Discipline principale : Comptabilité et Gestion | |
| 🕿 : 06 99 43 17 11 | e-mail : david.antoine@univ-reims.fr |

* **Organisation de la formation**

Le DUCG est organisé sur 4 semestres.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Semestre |  |  |  |  |  |  |
| S1 | UE 1 | UE 3 | UE 4 |  |  |  |
| S2 | UE 1 | UE 3 | UE 4 | UE 8 |  | UE9 |
| S3 | UE 2 | UE 5 | UE 6 | UE 7 |  |  |
| S4 | UE 2 | UE 5 | UE 6 | UE 7 | UE 8 | UE9 |

Fourchette de volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme :

1 950 heures

*Dont :*

- Cours magistraux : 487,50 heures

- Travaux dirigés : 487 ,50 heures

- Travail personnel attendu: 975 heures

* **Liste des unités d’enseignements proposées**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Semestre | Sigle et intitulé de l’UE | Éléments constitutifs de l’UE  (EC) | Modalités de l’enseignement \* | Volume horaire | |
| Présentiel | Travail personnel |
| S1 et S2 | UE 1 - Droit des sociétés et des groupements d’affaires | 1 - L’entreprise en société  2 -Les principaux types de sociétés  3 - L’économie sociale et solidaire et le monde des affaires  4 - Les autres types de groupements  5 - Prévention et traitement des difficultés  6 - Droit pénal des groupements d’affaires | CM, TD, autoformation | 134 | 134 |
| S1 et S2 | UE 3 - Droit fiscal | 1 - Introduction générale au droit fiscal  2 - L’impôt sur le revenu des personnes physiques  3 - Prélèvements sociaux  4 - Imposition du résultat de l’entreprise  5 - Taxe sur la valeur ajoutée  6 - Taxes assises sur les salaires  7 - Imposition du patrimoine  8 - Notions de contrôle fiscal | CM, TD, autoformation | 134 | 134 |
| S1 et S2 | UE 4 - Comptabilité approfondie | 1 - Profession et normalisation comptable  2 - Actif  3 - Passif  4 - Charges et produits  5 - Entités spécifiques | CM, TD, autoformation | 155 | 155 |
| S2 | UE 8 - Spécificités comptables, fiscales et sociales du monde agricole et viticole | 1 - Les statuts juridiques spécifiques  2 - L’imposition des bénéfices | CM, TD, autoformation | 12 | 12 |
| S3 et S4 | UE 2 - Droit social | 1 - Introduction au droit du travail  2 - Aspects individuels du droit du travail  3 - Aspects collectifs du droit du travail  4 - La protection sociale | CM, TD, autoformation | 114 | 114 |
| S3 et S4 | UE 5 – Finance d’entreprise | 1 - Le diagnostic financier des comptes sociaux  2 - La politique d’investissement  3 - La politique de financement  4 - La trésorerie | CM, TD, autoformation | 100 | 100 |
| S3 et S4 | UE 6 - Management | 1 - Les enjeux du management des organisations  2 - Le management stratégique  3 - Le management organisationnel  4 - Le management opérationnel | CM, TD, autoformation | 160 | 160 |
| S3 et S4 | UE 7 – Contrôle de gestion | 1 - Le positionnement du contrôle de gestion et l’identification du métier  2 - La détermination et l’analyse des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion  3 - La gestion budgétaire  4 - Les outils d’amélioration des performances | CM, TD, autoformation | 154 | 154 |
| S4 | UE 8 - Spécificités comptables, fiscales et sociales agricoles et viticoles | 1 – L’évaluation des stocks  2 – Le TESA | CM, TD, autoformation | 12 | 12 |
| S2 et S4 | UE 9 – Mise en situation professionnelle |  | Période en entreprise |  |  |

\* La rubrique « modalités de l’enseignement » vise à préciser la nature des prestations pédagogiques qui, au-delà des catégories traditionnelles (CM, TD, TP), doivent concerner de nouvelles formes d’enseignement (auto-formation, projets, mémoire).

\*\* Le nombre d’ECTS doit être proportionnel aux heures travaillées qui comprennent le présentiel et le travail personnel.

**E – Équipe Pédagogique de la formation**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom et qualité des enseignant(e)s-chercheur(e)s, enseignant(e)s, chercheur(e)s, professionnel(le)s | Section CNU \* | Composante d’appartenance ou établissement ou entreprise | Équipe de recherche de rattachement | Nombre d’heures dispensées | UE concernées |
| Antoine David | 8010 Eco-Gestion | IUT RCC |  | 260 | UE 4, UE 5 et UE 7 |
| Cartier-Frénois Marion | 01 | IUT RCC |  | 30 | UE 1 |
| Gilbert Etienne |  | IDEX CONSEIL |  | 110 | UE 3 |
| Jacquemin Pascal |  | TAX SAVING |  | 30 | UE 3 |
| Lecoq Stéphanie | 8010 Eco-Gestion | IUT RCC |  | 80 | UE 7 |
| Moinault Ludiwine |  | Avocate |  | 50 | UE 1 et 2 |
| Poinsot Marion |  | KPMG – Expert-comptable |  | 25 | UE 4 |
| Rettel Jean-Luc | 8010 Eco-Gestion | IUT RCC |  | 50 | UE 5 |
| Roméro Florent | 8010 Eco-Gestion | IUT RCC |  | 200 | UE 1 et 6 |
| Tabary Sylvie |  | NOUVEAUX OBJECTIFS SAS |  | 100 | UE 2 |
| Van Oostende Stéphanie |  | Avocate |  | 40 | UE 1 |

### F – Stages :

Les étudiants sont en alternance.

**G – Ouverture internationale de la formation**

Non

**H – Ouverture à la formation continue et à la validation d’acquis**

**a- Existe-t-il des dispositifs spécifiques favorisant l’accueil d’un public de formation continue ?**

Conformément à la réglementation, les publics de la formation continue ont la possibilité d’accéder à la formation par l’intermédiaire du dispositif Pro-A.

**b- Existe-t-il des dispositifs spécifiques favorisant les validations d’acquis ?**

Non

### I – Démarches innovantes

Présenter les méthodes pédagogiques innovantes en tutorat, accompagnement différencié, travail en équipe, préparation à l’expression orale, etc., et les dispositifs de sensibilisation aux métiers de l’enseignement, au monde des entreprises et des administrations.

L’UE « Spécificités comptables, fiscales et sociales du monde agricole et viticole » correspond à un profil demandé dans notre région. De nombreux alternants seront employés par des cabinets d’expertise-comptable spécialisés dans ces secteurs : CDER, AS Entreprises, CERFrance, AG2C, etc. Les tuteurs interviendront selon les besoins pédagogiques en comptabilité approfondie, en fiscalité, en droit social, en droit fiscal et en contrôle de gestion.

Les travaux de veille comptable, fiscale et sociale seront en permanence mobilisés via l’utilisation des Nouvelles Technologie d'Information et de Communication (NTIC) : réalisation d’une newsletter hebdomadaire par les étudiants par exemple.

Organisation de rencontres avec des professionnels (expert-comptable, commissaire aux comptes, directeur financier, contrôleur de gestion, etc.) : par exemple, les petits-déjeuners de la comptabilité, présentation de la loi de finances, « La nuit qui compte », *etc*.

Réalisation de mises en situations professionnelles prenant appui sur des logiciels professionnels (SAGE, EBP, etc.) mobilisant des compétences comptables, fiscales, sociales et de gestion.

Organisation d’un tournoi de gestion (jeu sérieux) entre les étudiants de DUCG et DUSCG afin de favoriser la transversalité des compétences.

### J – Autres modalités pédagogiques :

Le confinement a obligé en quelques jours les formateurs à basculer l’intégrité de leurs enseignements en distanciel en utilisant les différentes plateformes à disposition (Moodle, Teams, Zoom, *etc*.). Ces outils continueront à être mobilisés afin de favoriser les échanges entre enseignants et apprenants.

Des cours complémentaires seront mis à la disposition des alternants via des espaces numériques afin qu’ils puissent préparer des UE du DCG pour lesquelles ils ont des équivalences (par exemple l’UE 9 – Comptabilité).

**4–Budget de la formation**

Le budget de la formation est de 140000 euros pour 20 alternants.

Pour rappel, la formation existante est déjà complètement autofinancée.

Elle est financée exclusivement par la signature de contrat en alternance (contrat d’apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat Pro-A, *etc*.).

Les contrats d’apprentissage sont gérés par le Service de Formation Continue et Alternance de l’IUT de Reims-Châlons-Charleville et le CFA de l’URCA.

**Annexe 1 : Budget de la formation**

*Cf. fichier Excel joint.*

**Annexe 2. Détails des unités d’enseignements (UE)**

**UE 1 - DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES GROUPEMENTS D’AFFAIRES**

1- L’entreprise en société

1.1 La notion de société

1.2 La société - contrat

1.3 La société, personne juridique

1.3.1 : la naissance de la société

1.3.2 : le fonctionnement et les contrôles de la société

1.3.3 : la disparition de la société

1.4 La société sans personnalité juridique propre

2- Les principaux types de sociétés

3- L’économie sociale et solidaire et le monde des affaires

4- Les autres types de groupements

5- Prévention et traitement des difficultés

6- Droit pénal des groupements d’affaires

6.1 La responsabilité pénale

6.2 Les infractions de droit commun applicables aux affaires et les infractions spécifiques du droit pénal des sociétés et groupements d’affaires

**UE 2 - DROIT SOCIAL**

1- Introduction au droit du travail

1.1 Évolutions et sources du droit du travail

1.2 Les contrôles de l’application du droit du travail et le contentieux de la relation de travail

2- Aspects individuels du droit du travail

2.1 La formation et l’exécution du contrat de travail

2.2 La diversité des contrats de travail

2.3 L’évolution du contrat de travail

2.4 Le temps de travail

2.5 La rémunération

2.6 La formation du salarié

2.7 Pouvoirs de l’employeur et libertés des salariés

2.8 Pouvoirs de l’employeur et protection de la santé des salariés

2.9 La rupture du contrat de travail

3- Aspects collectifs du droit du travail

3.1 La représentation collective

3.2 La négociation collective

3.3 L’association des salariés aux performances de l’entreprise

3.4 Les conflits collectifs

4- La protection sociale

4.1 Introduction au droit de la protection sociale

4.2 Contrôles et contentieux social

4.3 Le régime général de la Sécurité sociale

4.4 La protection en cas de chômage

4.5 La protection sociale complémentaire

4.6 Notions sur d’autres régimes

**UE 3 - DROIT FISCAL**

1- Introduction générale au droit fiscal

2- L’impôt sur le revenu des personnes physiques

2.1- Champ d’application

2.2 Détermination du revenu brut global, du revenu net global et du revenu imposable

2.3 Déclaration, calcul et paiement de l’impôt

3- Prélèvements sociaux

4- Imposition du résultat de l’entreprise

4.1 Imposition des résultats de l’entreprise individuelle relevant des BIC

4.2 Imposition des résultats dans le cadre des sociétés de personnes non soumises à l’IS

4.3 Imposition des résultats dans le cadre des sociétés soumises à l’impôt sur les sociétés

4.4 Réductions, exonérations et crédits d’impôts

5- Taxe sur la valeur ajoutée

6- Taxes assises sur les salaires

7- Imposition du patrimoine

7.1 Impôts locaux

7.2 Droits d’enregistrement

7.3 L’impôt sur la fortune immobilière

8- Notions de contrôle fiscal

**UE 4 - COMPTABILITÉ APPROFONDIE**

1- Profession et normalisation comptable

1.1 Profession comptable

1.2 Normalisation comptable

2- Actif

2.1- Principes généraux

2.2- Immobilisations corporelles et incorporelles

2.3- Stocks

2.4 -Actifs financiers

3- Passif

3.1- Capitaux propres

3.2- Passif externe

4- Charges et produits

5- Entités spécifiques

**UE 5 – FINANCE D’ENTREPRISE**

1- Le diagnostic financier des comptes sociaux

1.1 La démarche de diagnostic

1.2 L’analyse de l’activité

1.3 L’analyse de la structure financière

1.4 L’analyse de la rentabilité

1.5 L’analyse par les ratios

1.6 L’analyse par les tableaux de flux

1.7 Le diagnostic financier

2- La politique d’investissement

2.1 La valeur et le temps

2.2 La gestion du besoin en fonds de roulement d’exploitation

2.3 Les projets d’investissement

3- La politique de financement

3.1 Les modes de financement

3.2 Les marchés financiers

3.3 Les contraintes de financement

3.4 La structure de financement

3.5 Le plan de financement

4- La trésorerie

**UE 6 - MANAGEMENT**

1- Les enjeux du management des organisations

1.1 Quelles sont les spécificités des différentes organisations ?

1.2 Quelles sont les caractéristiques de l’environnement actuel des organisations ?

1.3 Quelles relations entre l’organisation et ses parties prenantes ?

1.3 Quelles relations entre l’organisation et ses parties prenantes ?

2- Le management stratégique

2.1 Qu’est-ce que la stratégie ?

2.2 Quels outils de diagnostic pour orienter les stratégies ?

3- Le management organisationnel

3.1 Quels processus de structuration ? Comment gérer la structure ?

3.2 Quels processus décisionnels ? Comment gérer les processus décisionnels ?

3.3 Comment s’exerce le pouvoir ?

3.4 Quels processus d’animation ?

4- Le management opérationnel

4.1. Comment appréhender le management opérationnel ?

4.2 Comment analyser les activités d’une organisation ?

**UE 7 - CONTRÔLE DE GESTION**

1- Le positionnement du contrôle de gestion et l’identification du métier

2- La détermination et l’analyse des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion

2.1 La construction des modèles de coûts

2.2 Le choix d’une méthode de calcul de coûts

2.3 La prise en compte de données aléatoires

3- La gestion budgétaire

3.1 La structuration de l'organisation et la gestion budgétaire

3.2 Les outils et procédures de la gestion budgétaire

4- Les outils d’amélioration des performances

4.1 La gestion de trésorerie

4.2 Le financement des déficits de trésorerie de court terme

4.3 Le placement des excédents de trésorerie en produits bancaires et financiers

**UE 8 - SPÉCIFICITÉS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES DU MONDE AGRICOLE ET VITICOLE**

1 - Les statuts juridiques spécifiques (fermage, EARL, SCEA, GAEC)

2 - Les bénéfices agricoles (approfondissements)

3 - Le TESA

4 - La valorisation du stock (stock de vin, stock d'animaux, stock en terre, etc.)